

La BU recrute des emplois étudiants
Profil Service public en soirée à la BU Saint-Jean d'Angely
pour l'année universitaire 2023-2024

Conditions d'éligibilité

Être étudiant en formation initiale inscrit à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans la fonction publique.

Attention : *ces contrats sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche.*

Ce contrat ne peut pas être cumulé avec le contrat profil « week-end » de la BU Saint Jean

Niveau d'études : être inscrit en Licence 2 au minimum pour l'année 2023-2024

Fonctions :

L'étudiant assure des permanences au poste d'accueil et de prêt de la bibliothèque.

Ses tâches principales sont :

- Accueil des lecteurs et renseignements
- Assurer le prêt et le retour des documents
- Surveillance des salles de lecture et rangement du mobilier avant la fermeture
- Coopération avec le vigile de surveillance pour la gestion des droits d'accès des usagers
- Rangement et classement des ouvrages et revues
- Participation en soutien au vigile à la sécurité du bâtiment (évacuation en cas d'alerte)
- Prise en charge de la fermeture : sortie des publics et vérifications (lumières, portes, ...)

Compétences requises et savoir-être :

Disponibilité aux horaires de la bibliothèque, notamment

du lundi au vendredi à partir de 19h et jusqu'à minuit

Ponctualité et fiabilité sur l'emploi du temps convenu. Aisance et courtoisie en situation d'accueil.

Réactivité dans les échanges avec les responsables. Autonomie dans les tâches courantes.

Une expérience dans la gestion des groupes ou dans la sécurité serait un plus (exemple : animation, vigile, encadrement sportif...).

Conditions :

- Période de travail : à définir selon les sites, dans la limite réglementaire de 670 heures entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de l'année universitaire 2023-2024
- *NB : la reconduction du dispositif à partir du 1er janvier 2024 n'est pas obligatoirement confirmée*
- Rémunération : taux horaire en vigueur du SMIC, bonification de 1,2 de 19h à 22h puis de 1,5 jusqu'à minuit
- Lieu de travail : **BU Saint-Jean d'Angély** : 25 avenue François Mitterrand – 06300 Nice

Les horaires de travail de l'emploi-étudiant tiennent compte du calendrier des enseignements obligatoires et des examens, ainsi que du calendrier d'ouverture des bibliothèques (périodes de pause pédagogique comprises).

Modalités de candidature :

1. [Remplir un formulaire en ligne](#), lien disponible sur la page d'accueil du site internet bu.univ-cotedazur.fr
2. Envoyer un curriculum vitae **et** une lettre de motivation à bibliotheques.recrute-moniteurs@univ-cotedazur.fr

Date limite de candidature : le 5 juin 2023

Nb : Pour les étudiant-e-s étranger-es (hors EEE) en possession d'un titre ou carte de séjour, et selon la réglementation en vigueur, le contrat établi ne pourra couvrir que la période correspondant à la durée maximale de la carte ou du titre de séjour en cours de validité. Les étudiant-es concerné-es s'engagent à une extrême vigilance quant au renouvellement éventuel de leur titre ou carte de séjour au cours de l'année universitaire.

* Les données récoltées en complétant ce formulaire sont uniquement réservées à usage de la commission de recrutement.